



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL KUMITE

DATE	Dimanche 2 février 2020
SALLE	Centre Sportif Philippe Cattiau
ADRESSE	26 avenue Georges Pompidou – 92 390 Villeneuve-La-Garenne 6 € en individuel et par épreuve (<i>non remboursables</i>)
ENGAGEMENT	10 € par équipe et par épreuve (<i>non remboursables</i>) Paiement sur internet lors des inscriptions
INSCRIPTIONS	Inscriptions effectuées par les clubs auprès du CDK92
CATEGORIES	Championnat Départemental Kumité <u>avec repêchage</u> : Minimes / Cadets / Juniors / Séniors



DATE LIMITE INSCRIPTION LE 24 JANVIER 2020 MINUIT (*)

(*) Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription.

(Extrait du règlement Compétitions Saison 2019-2020 - page 40)

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur :

<http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/>

Dimanche 2 février 2020

Réunion :

08h10-08h25 : Réunion d'information obligatoire pour les coaches

Contrôle et pesée – Championnat Départemental Kumité – Individuels et par équipe :

08h20-08h40 : Contrôle **KUMITE MINIMES** – M/F – Individuels

09h30-09h50 : Contrôle **KUMITE CADETS** – M/F – Individuels

10h20-10h40 : Contrôle **KUMITE JUNIORS** – M/F – Individuels et par équipe **

11h00-11h20 Contrôle **KUMITE SENIORS** *** – M/F – Individuels et par équipe ****

Début de compétition prévisionnelle : 09h10

** Equipe Juniors : les cadets peuvent être surclassés en équipe juniors

*** Séniors : La catégorie séniors regroupe la catégorie espoirs

**** Equipe Séniors : Les juniors peuvent être surclassés en équipe séniors

Les juniors ne peuvent combattre qu'avec une seule équipe (soit équipe juniors soit équipe séniors)

Fin de compétition prévisionnelle : 12h30

Le coach du club est responsable au niveau du contrôle.

LA TENUE PERSONNELLE DE CHAQUE COMPETITEUR EST OBLIGATOIRE :

Kumité : Karaté-gi blanc, ceinture rouge et bleue, protège-dent adapté, gants (rouge et bleu), protège-pieds (rouge et bleu), protège tibia, plastron réversible bleu-rouge, casque et coquille pour les garçons.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Passeport sportif à jour, au moins 2 années de licence dont celle de 2019-2020, certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté en compétition, daté de moins d'un an au jour de la compétition, autorisation parentale (*pour les mineurs*) et **carte d'identité**.

IMPORTANT :

Tout compétiteur n'ayant pas ses équipements et/ou ne présentant pas ces documents ne pourra pas participer à la compétition.

REGLEMENTATION :

Championnat Départemental Kumité individuel : se référer au règlement des compétitions – saison 2019/20 (page 61)
Championnat Départemental Kumité équipe JUN : se référer au règlement des compétitions – saison 2019/20 (page 72)
Championnat Départemental Kumité équipe SEN : se référer au règlement des compétitions – saison 2019/20 (page 76)

REGLEMENT :

(Chèque à l'ordre du « CDK92 » à envoyer avec le « *bordereau d'inscription* » en ligne avant le mardi 28 janvier 2020 à :
CD 92 KARATE - Gymnase Jean Blot – 21, rue Pierre Brossolette - 92400 Courbevoie

Follow us :



#CDKarate92

sites.ffkarate.fr/hautsdeseine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
21 rue Pierre Brossolette 92400 Courbevoie - Tél : : 09.75.25.50.01 – cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine>
Siret 422 752 808 00044 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565